



## **RHJ INTERNATIONAL SA**

**Société anonyme faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne**

**Avenue Louise 326**

**1050 Bruxelles, Belgique**

**RPM n° 0866.015.010**

### **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU**

**21 JUIN 2011**

---

#### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE – CONSTITUTION DU BUREAU**

La séance s'est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Leonhard Fischer, *Chief Executive Officer* et Administrateur Exécutif.

#### **Langue de travail**

Le Président a précisé que, conformément à la loi, la langue officielle de l'assemblée sera le français et que les langues de travail seront le français et l'anglais. Il a précisé que les interventions faites dans l'une des deux langues seront traduites simultanément dans l'autre langue et que des écouteurs avec boîtiers de transmission sont à la disposition des participants qui souhaitent bénéficier de ces traductions.

#### **Composition du bureau**

Le Président a indiqué que, conformément à l'article 30 des statuts de la Société, le bureau de l'assemblée est composé du Président et de M. Rüdiger Schmid-Kühnhöfer, *Chief Operating Officer* et *General Counsel* de la Société, qui a été désigné comme Secrétaire de l'Assemblée.

#### **VÉRIFICATIONS FAITES CONCERNANT LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE**

Le bureau a fait rapport à l'assemblée sur les vérifications qu'il a opérées au cours des formalités d'enregistrement des participants, en vue de constater la correcte constitution de l'assemblée.

## **Convocation des actionnaires**

Avant l'ouverture de la séance, les justificatifs de l'avis de convocation paru au Moniteur belge et dans L'Echo le 25 mai 2011 ont été remis au bureau.

Le texte de la convocation, un modèle de procuration et de vote par correspondance ont été mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société à partir du 25 mai 2011 et le Rapport Annuel ainsi que les documents relatifs aux comptes annuels consolidés et non consolidés ont été rendus disponibles le 29 avril 2011.

Le bureau a également constaté que des lettres contenant une copie de la convocation, de l'avenant à la convocation, ainsi que les autres documents requis par le Code des sociétés belge, ont été envoyées aux administrateurs, au commissaire ainsi qu'à tout détenteur d'actions nominatives.

Le bureau a constaté que des copies de la convocation et de l'avenant à la convocation ont été mises à disposition des participants à l'entrée de la salle de l'assemblée.

## **Documents mis à disposition des actionnaires**

Le bureau a conclu que la Société a pris les mesures nécessaires pour permettre aux actionnaires de prendre connaissance du Rapport Annuel de la Société pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010 ainsi que des comptes annuels non-consolidés relatifs à cet exercice social et des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire y afférents.

Le bureau a constaté que des copies de ces rapports et comptes sont mises à disposition des participants à l'entrée de la salle de l'assemblée.

## **Vérification des pouvoirs des actionnaires participants**

Les récépissés de dépôt ou les certificats de blocage des actions au porteur et dématérialisées ainsi que les procurations ont été soumis au bureau en vue de la vérification du respect des règles de participation à l'assemblée.

Par ailleurs, les documents établissant la capacité des individus agissant en qualité de représentant ou mandataire de personnes morales ont été soumis au bureau.

## **Liste des présences**

Une liste des présences a été établie, reprenant le nom et l'adresse de tous les actionnaires qui prennent part à l'assemblée en personne ou par mandataire. Elle a été signée par chacun des actionnaires ou mandataires d'actionnaires présents et, après vérification, par le Président et le Secrétaire de l'assemblée.

### **Nombre total d'actions détenues par les actionnaires participants/représentés**

Le bureau a constaté qu'il résulte de la liste des présences que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée détiennent 37.495.331 actions sur un total de 85.545.547 actions émises par la Société.

Étant donné que ni la loi ni les statuts de la Société n'imposent de quorum pour la tenue de la présente assemblée, le bureau a constaté que l'assemblée peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

### **Tiers présents à l'assemblée**

Outres les personnes précitées, ont également assisté à l'assemblée les personnes suivantes :

- Monsieur Jean-Marc Roelandt, *Managing Director* ;
- Monsieur Timothy C. Collins, *Chairman of the Investment and Strategy Committee* et Administrateur de la Société ;
- Monsieur Björn König, Administrateur de la Société ;
- Messieurs Harvey Golub, Mathias Döpfner, Gerd Häusler, Jeremy Sillem et Jun Makiyara, Administrateurs de la société, ainsi que Madame Martha Böckenfeld, *Chief Financial Officer* de la Société participant par voie de conférence téléphonique ;
- Monsieur Arnaud Denis, *Investor Relations Director* ;
- KPMG Reviseurs d'Entreprises (représentée par Monsieur Olivier Macq), Commissaire de la Société ;
- Linklaters LLP (représenté par Me François De Bauw et Me Gilles Nejman), conseil de la Société ;
- Certains membres du personnel de la Société, et des firmes engagées par celle-ci, chargés de fonctions logistiques dans le cadre de l'assemblée.

Le bureau a invité ensuite l'Assemblée Générale à constater la validité de sa composition et son pouvoir pour délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Par assentiment unanime, l'Assemblée Générale s'est reconnue valablement constituée pour délibérer sur les points à l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR

Le bureau a relevé que l'ordre du jour est le suivant, concernant l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010 :

1. Présentation des rapports du Conseil d'Administration sur les comptes annuels consolidés et non consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010.
2. Présentation des rapports du Commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010.
3. Présentation des comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010.
4. Approbation des comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010.

Proposition de décision : approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010, en ce compris l'affectation du résultat suivante :

Perte de l'exercice :	-168.301.766 euros
Perte reportée de l'exercice social précédent :	-43.347.209 euros
Résultat à affecter :	-211.648.975 euros
Perte à reporter :	-211.648.975 euros

5. Décharge aux Administrateurs.

Proposition de décision : donner décharge à Messieurs D. Ronald Daniel, Timothy C. Collins, Leonhard Fischer, Mathias Döpfner, Harvey Golub, Gerd Häusler, Björn König, Jun Makihara et Jeremy W. Sillem pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010.

6. Décharge au Commissaire.

Proposition de décision : donner décharge à KPMG Réviseurs d'Entreprises (représenté par M. Olivier Macq, associé) pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010.

7. Nomination des Administrateurs.

Proposition de décision: renouveler le mandat de Messieurs Timothy C. Collins, Leonhard Fischer, D. Ronald Daniel, Mathias Döpfner, Gerd Häusler et Jun Makihara et de nommer Messieurs Peter Foy, Lucio Noto et Konstantin von Schweinitz en tant qu'administrateurs pour une période prenant effet le 21 juin 2011 et qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2013.

**8. Rémunération des Administrateurs.**

Proposition de décision: décider que les administrateurs non-exécutifs seront rémunérés pour leurs services rendus en qualité d'administrateurs durant chaque année fiscale concernée conformément à l'article 1.4 de la Charte de Gouvernance d'Entreprise de la Société.

**9. Indépendance des Administrateurs en vertu du Code belge des Sociétés.**

Proposition de décision: acter que Messieurs D. Ronald Daniel, Mathias Döpfner, Peter Foy, Jun Makihara et Konstantin von Schweinitz répondent aux critères d'indépendance tels qu'énoncés à l'article 526ter du Code des Sociétés.

Le bureau a indiqué que les rapports du Conseil d'Administration ainsi que celui du Commissaire de même que les comptes consolidés et non consolidés ne seraient pas lus puisqu'ils ont été communiqués précédemment aux participants.

### **COMMENTAIRES**

Monsieur Leonhard Fischer, en sa qualité de *Chief Executive Officer*, a commenté les activités et résultats de la Société.

Le bureau a mentionné à l'Assemblée Générale que de plus amples informations sur les activités et les résultats de l'exercice social écoulé sont disponibles dans le Rapport Annuel de la Société, qui a été précédemment mis à la disposition des participants.

### **QUESTIONS**

Le Président a invité les participants qui le souhaitent à poser les questions qu'ils auraient concernant les points à l'ordre du jour.

Après avoir ainsi offert la possibilité de poser des questions, le Président a constaté la clôture de la discussion.

## SCRUTIN

Le bureau a rappelé à l'Assemblée Générale que les résolutions à l'ordre du jour sont les suivantes :

- l'approbation des comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010.
- la décharge aux Administrateurs.
- la décharge au Commissaire.
- le renouvellement du mandat du Commissaire.
- nomination des Administrateurs.
- rémunération des Administrateurs.
- indépendance des Administrateurs en vertu du Code belge des Sociétés.

Le bureau a rappelé à l'Assemblée Générale que chaque proposition de décision qui figure à l'ordre du jour doit, pour être valablement adoptée, recueillir 50 % des voix plus une, conformément à l'article 31 des statuts. Le bureau a indiqué que, conformément à l'article 31 des statuts, le vote peut être fait à main levée mais que, puisqu'il y a des mandataires disposant d'instructions de multiples actionnaires (avec peut-être de multiples instructions), il a demandé à chaque représentant qui votera d'identifier par nombre d'actions les votes pour, contre et les abstentions, concernant chaque résolution.

Le bureau a rappelé à l'Assemblée Générale que chaque action donne droit à une voix seulement.

## DÉLIBÉRATION - RÉOLUTIONS

Le bureau a soumis ensuite au vote de l'Assemblée Générale chacune des propositions de décisions qui figurent à l'ordre du jour.

1. Le bureau a soumis à l'Assemblée Générale la proposition d'approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010, en ce compris l'affectation du résultat suivante :

Perte de l'exercice :	-168.301.766 euros
-----------------------	--------------------

Perte reportée de l'exercice social	-43.347.209 euros
-------------------------------------	-------------------

précédent :

Résultat à affecter : -211.648.975 euros

Perte à reporter : -211.648.975 euros

Cette proposition a été mise aux voix. Elle a été adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	37.045.330
<b>CONTRE</b>	0
<b>ABSTENTIONS</b>	450.001

2. Le bureau a soumis à l'Assemblée Générale la proposition de donner décharge à Messieurs D. Ronald Daniel, Timothy C. Collins, Leonhard Fischer, Mathias Döpfner, Harvey Golub, Gerd Häusler, Björn König, Jun Makihara et Jeremy W. Sillem pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010.

Cette proposition a été mise aux voix. Elle a été adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	35.593.803
<b>CONTRE</b>	450.000
<b>ABSTENTIONS</b>	1.451.528

3. Le bureau a soumis à l'Assemblée Générale la proposition de donner décharge à KPMG Réviseurs d'Entreprises (représenté par M. Oliver Macq, associé) pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2010.

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	35.593.803
<b>CONTRE</b>	450.000
<b>ABSTENTIONS</b>	1.451.528

4. Le bureau a soumis à l'Assemblée Générale la proposition de renouveler le mandat de Messieurs Timothy C. Collins, Leonhard Fischer, D. Ronald Daniel, Mathias Döpfner, Gerd Häusler et Jun Makihara et de nommer Messieurs Peter Foy, Lucio Noto et Konstantin von Schweinitz en tant qu'administrateurs pour une période prenant effet le 21 juin 2011 et qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2013.

**a) renouveler le mandat d'administrateur de M. Timothy C. Collins**

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	36.634.812
<b>CONTRE</b>	860.518
<b>ABSTENTIONS</b>	1

**b) renouveler le mandat d'administrateur de M. Leonhard Fischer**

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	36.803.275
<b>CONTRE</b>	242.055
<b>ABSTENTIONS</b>	450.001

**c) renouveler le mandat d'administrateur de M. D. Ronald Daniel**

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	37.045.330
<b>CONTRE</b>	450.000
<b>ABSTENTIONS</b>	1

**d) renouveler le mandat d'administrateur de M. Mathias Döpfner**

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	37.045.330
<b>CONTRE</b>	450.000
<b>ABSTENTIONS</b>	1

**e) renouveler le mandat d'administrateur de M. Gerd Häusler**

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	36.803.275
<b>CONTRE</b>	692.055
<b>ABSTENTIONS</b>	1

**f) renouveler le mandat d'administrateur de M. Jun Makihara**

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	37.045.330
<b>CONTRE</b>	450.000
<b>ABSTENTIONS</b>	1

**g) nommer M. Peter Foy en tant qu'administrateur**

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	37.455.675
<b>CONTRE</b>	0

<b>ABSTENTIONS</b>	39.656
--------------------	--------

**h) nommer M. Lucio Noto en tant qu'administrateur**

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	37.495.330
<b>CONTRE</b>	0
<b>ABSTENTIONS</b>	1

**i) nommer M. Konstantin von Schweinitz en tant qu'administrateur**

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	36.803.275
<b>CONTRE</b>	692.055
<b>ABSTENTIONS</b>	1

5. Le bureau a soumis à l'Assemblée Générale la proposition de décider que les administrateurs non-exécutifs seront rémunérés pour leurs services rendus en qualité d'administrateurs durant chaque année fiscale concernée conformément à l'article 1.4 de la Charte de Gouvernance d'Entreprise de la Société

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	37.045.330
<b>CONTRE</b>	450.000
<b>ABSTENTIONS</b>	1

6. Le bureau a soumis à l'Assemblée Générale la proposition d'acter que Messieurs D. Ronald Daniel, Mathias Döpfner, Peter Foy, Jun Makihara et Konstantin von Schweinitz répondent aux critères d'indépendance tels qu'énoncés à l'article 526ter du Code des Sociétés.

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

<b>POUR</b>	26.990.981
<b>CONTRE</b>	10.054.349
<b>ABSTENTIONS</b>	450.001

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15:40 heures.

L'Assemblée Générale a dispensé le Secrétaire de donner lecture du procès-verbal, dont une version est établie en français et une version est établie en anglais. Le Président a invité les actionnaires et les mandataires d'actionnaires qui le souhaitent à signer le procès-verbal.



Leonhard Fischer

Président



Rüdiger Schmid-Kühnhöfer

Secrétaire